

## **Avoir su. Avoir vu. : Il y a de la vie derrière vos piliers de pare-brise**

*Piétons Québec invite les automobilistes à adapter leur conduite afin de sauver des vies*

**Montréal, le 1<sup>er</sup> novembre 2024** – Afin de sensibiliser la population aux angles morts créés par les piliers de pare-brise de plus en plus volumineux des voitures, VUS et camions légers, Piétons Québec lance une nouvelle campagne, avec le soutien financier de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Méconnus des automobilistes, ces angles morts posent un risque pour la sécurité des personnes se déplaçant à pied et pour celle des autres usagères et usagers vulnérables. Selon une analyse des rapports de coroners, les piliers de pare-brise auraient été un facteur contributif dans 18% des collisions ayant provoqué le décès d'une personne piétonne entre 2018 et 2020.

« Parce qu'il y a de la vie derrière les piliers de pare-brise, un geste simple suffit! Au volant, avant de démarrer ou de faire un virage, agissez en **PRO** - Penchez-vous vers l'avant. Regardez derrière les piliers de pare-brise pour vous assurer que personne ne se trouve dans leurs angles morts. **OK**, c'est bon, allez-y s'il n'y a personne », lance Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de Piétons Québec.

En adaptant leur conduite et en posant ce geste simple, les automobilistes peuvent éviter de happer une personne masquée par un pilier de pare-brise. Pour la sécurité de toutes et tous, ce geste doit désormais être intégré aux vérifications d'usage avant de partir, de faire un changement de voie ou avant de tourner. Rappelons que c'est lors de manœuvres de virage que se produisent le tiers des collisions blessant des personnes à pied.

« Cette campagne contribuera à sensibiliser les automobilistes sur les piliers de pare-brise de leurs véhicules qui peuvent masquer complètement des piétonnes et piétons lors de manœuvres de virage ou de redémarrage après un arrêt, risquant ainsi une collision qui peut entraîner de graves conséquences », mentionne M. Éric Ducharme, président-directeur général de la SAAQ.

Une capsule vidéo sera diffusée du 5 au 19 novembre sur les sites Web de grands médias québécois. La capsule, des statistiques et d'autres informations sur la campagne peuvent être consultées sur la page web : [pietons.quebec/avoir-su-avoir-vu](https://pietons.quebec/avoir-su-avoir-vu).

La campagne « Avoir su. Avoir vu. » est rendue possible grâce au soutien de la Société de l'assurance automobile du Québec.

-30-

### **Renseignements**

Chloé Fortin Côté - Chargée de communication  
514 394 0002 - [media@pietons.quebec](mailto:media@pietons.quebec)

## À propos de Piétons Québec

**Piétons Québec est l'organisation nationale de défense collective des droits des piétons.**

Exigeante, optimiste et inclusive, elle revendique la sécurité et le confort pour toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec. En raison des avantages immenses, autant individuels que collectifs, de se déplacer à pied, elle s'attache également à valoriser la marche comme mode de déplacement et à en augmenter sa pratique.

Axée sur la collaboration et le partenariat, elle sensibilise, mobilise, outille et influence les citoyens ainsi que les décideurs publics afin de transformer les normes sociales, le cadre réglementaire et les environnements bâtis en faveur des piétons.